



ECO PRO ATTITUDE



SATISFACTION

94%

de satisfaction
(en 2026)



APPRENANTS FORMES

27

personnes formés
(en 2026)



CONTEXTE DE LA FORMATION

Cette formation vise à développer une conduite plus anticipative, sécurisée et économique, en permettant au conducteur d'optimiser l'utilisation du véhicule et de réduire les consommations.

OBJECTIFS

- ✓ Adopter une conduite préventive en optimisant l'utilisation de son véhicule.
- ✓ Diminuer son empreinte écologique et son impact économique.

INFORMATIONS PRATIQUES



PUBLIC VISE

Tous conducteurs utilisant des véhicules d'entreprise (PL ou VL).



EFFECTIF

4 stagiaires maximum



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Bulletin d'accès - 2 mois



PREREQUIS

Avoir le permis de conduire de la catégorie visée.



DUREE

4 h



TARIF

Devis sur demande

PEDAGOGIE



MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée - Supports de formation - Véhicule de la catégorie visée - Apports théoriques - Démonstrations et mise en situation - Formateur qualifié



MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION

Plateforme d'émargement et de suivi de formation.



MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation formative en continue avec commentaires, évaluation des acquis en fin de formation.



SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation



ACCESSIBILITE HANDICAP

Contacter notre référent : 06.03.43.12.91

PROGRAMME



PARTIE THEORIQUE

- Se préparer et préparer le véhicule (Stress - fatigue - entretien et contrôle du véhicule - choix de l'itinéraire).
- Exploiter le potentiel du véhicule (Mise en chauffe du moteur - temps de ralenti - utilisation des régimes moteur - choix des modes de gestion de boîte de vitesse - régulateur / limiteur de vitesse / régulateur adaptatif - ralentisseur - valorisation de l'énergie cinétique).
- Anticiper (portée du regard - analyse de l'environnement - optimiser ses actions - utiliser les technologies).



PARTIE PRATIQUE

- **Tour libre** : évaluation initiale des habitudes de conduite et enregistrement des données.
- **Tour démonstration** : réglage du poste de conduite et mise en application commentée des principes de conduite EPA par le/la formateur-trice.
- **Tour coaché** : mise en pratique par le/la bénéficiaire avec accompagnement et conseils personnalisés.
- **Conduite autonome** : mise en application des acquis sans intervention du/de la formateur-trice.
- **Bilan pratique** : comparaison des données, identification des progrès et des axes d'amélioration.